



## Déclaration des représentants des parents d'élèves du lycée Chateaubriand au Conseil d'établissement du 8 février 2008

Les représentants des parents d'élèves du lycée Chateaubriand souhaitent exprimer aux membres du Conseil d'établissement leur inquiétude à propos de la dégradation de l'état financier et matériel dans lequel s'enfonce le lycée depuis quelques années, ainsi que du sentiment d'incompréhension de la part des autorités de tutelle basé sur les constatations qui suivent.

Les représentants des parents d'élèves du lycée Chateaubriand constatent que des charges supplémentaires ont été imputées au lycée en 2007, résultant de la création d'un Fond immobilier mutualisé et de l'augmentation de la part de l'Indemnité spécifique de vie locale (ISVL) de 25% à 65%. Ces charges s'alourdissent encore en 2008 (notre taux de participation au Fond atteint le maximum), et ceci sans compensation, alors que d'autres lycées du réseau ont vu ces nouvelles charges compensées par une diminution de leur taux de participation aux salaires des résidents, et/ou ont des taux de participation moins élevés. Ces charges risquent d'être encore alourdies par la prise en compte à 100% de l'ISVL à l'horizon 2009.

Ils constatent un défaut d'entretien du parc et des bâtiments de la Villa Strohl Fern par le propriétaire. Ce défaut d'entretien entraîne des situations qu'il faut gérer dans l'urgence et qui ont des conséquences sur la scolarité et la sécurité (en 2007, fermeture du parc pendant 3 jours, en 2007 et 2008, des zones prévues pour le sport sont interdites à cause du risque de chute d'arbres). Les dépenses occasionnées par les travaux entrepris ont été laissées à la charge du lycée, qui n'en a absolument pas les moyens. La beauté du site cache des conditions de vie et de sécurité qui ne sont pas à la hauteur pour une école, d'autant plus pour une école du prestige de Chateaubriand. Malheureusement, bien que dénoncées régulièrement par les différents partenaires (administration, équipe éducative ou parents d'élève), ces conditions s'aggravent et deviennent extrêmement préoccupantes.

Ils constatent que pour faire face, le lycée est contraint d'adopter des mesures d'économie drastiques, qui ont un effet sur la qualité de vie et d'enseignement.

Ils constatent que leur appel à réunir autour de la table les différents partenaires n'a toujours pas été entendu. Les occasions qui auraient pu y amener, comme le plan école Italie ou la création de la Commission hygiène et sécurité, n'ont pas été saisies. Ils constatent que les différents projets immobiliers qui ont pu voir le jour ces dernières années n'ont jamais été discutés ni approuvés par les usagers. Ils réclament donc, ainsi qu'ils le font régulièrement depuis quelques années, un état des lieux et un plan de réhabilitation sur 5 ans, afin d'avoir une vision claire de l'avenir.

Les représentants des parents d'élèves du lycée Chateaubriand tout en réaffirmant leur engagement et leur attachement à une école de qualité, rappellent que depuis 2005, l'augmentation des frais d'écologie est comprise entre 4,5 et 5 %, supérieure donc de plusieurs points à l'indice d'augmentation du coût de la vie. En 2005 et 2006, les parents et leurs représentants avaient déjà manifesté leur inquiétude à ce sujet (pétition et lettre à Madame la Directrice de l'AEFE).

En conséquence, les parents d'élèves refusent toute augmentation des frais d'écologie à la rentrée 2008 supérieure aux 4,5 % qui avaient été proposés par le Conseil d'établissement en juin 2007 puis acceptée par l'AEFE.